

Présents : Jean-Charles DALLOZ Raymond VELON Jean Claude BELZUZ- Régis LACROIX -Sandrine PRUDENT -Célestin CAPELLI- Isabelle TISSOT Eléonore CLERC

Excusés : - Eddy LUSSIANNA- François MENDEZ Gérald MELESI

Absents: - Nicolas GUYETAND-Bernard CAZOT-Christophe RODIA- Arnaud LACROIX- Olivier GAMBEY

Jean-Charles DALLOZ remercie les membres de la commission pour leur présence et propose de débiter l'ordre du jour.

• **Vestiaires Stade du Creux**

Jean Charles présente à la commission de manière officielle le plan de financement. Avec environ 72% de subventions, Jean Charles se dit satisfait.

Reste à venir la participation de la Mairie de Coyron .

Jean Charles Dalloz informe la commission que le FC Pont De La Pyle participera financièrement à hauteur de 10 000.00€.

Jean Charles Dalloz tient à souligner le gros effort financier de la part du Club.

Jean Charles rappelle à la commission, que les travaux devront être engagés d'ici la fin de l'année. Sachant qu'il faut 5 mois pour obtenir un permis de construire, et après renseignement, il serait possible de sortir le lot désamiantage afin d'engager les travaux

Jean Charles Dalloz se charge de faire le point sur ce dossier

• **Règlement intérieur Equipements Sportifs**

Jean Charles Dalloz rappelle à la commission que les installations étant de plus en plus occupées par les associations locales et extérieures, il était devenu nécessaire de modifier certains points du règlement. Jean Charles Dalloz présente les points modifiés.

Halle des Sports

Une caution de 300.00€ sera demandée à la remise des clés

Gymnase

La participation financière aux frais de fonctionnement est fixée à 100€ par journée.

Une caution de 300.00€ sera demandée à la remise des clés

Salle Multi-Activités

Seul les assemblées générales et réunion avec vins d'honneur sont autorisées .A l'issue de la réunion,le demandeur s'engage à ranger le mobilier, balayer et laver les sols. Les poubelles seront vidées et les verres déposés dans les bennes prévues à cet effet.

Lors de la remise des clés une caution de 60.00€ sera demandée. Si l'état de propreté des locaux n'est pas satisfaisant, la Communauté de Communes se réserve le droit de conserver la caution de 60.00€, laquelle sera utilisée pour confier le nettoyage après manifestation à une entreprise de nettoyage.

La commission valide les modifications apportées au règlement.

Points Manifestations.

- **Concours de Pétanque**

Jean Charles DALLOZ rappelle à la commission, lors de la dernière réunion de la commission en date du 12 Juin, la question sur la pérennisation de ce concours avait été soulevée.

La Commission avait souhaité reconduire le concours de pétanque.

Jean Charles Dalloz se dit déçu encore une fois du peu de participant à ce concours.

- **Trail Volodhalen.**

La manifestation a eu lieu le Samedi 29 Juillet.

Jean Charles Dalloz rappelle aux membres de la commission, qu'ils ont été sollicités par mail pour l'aide à l'organisation du ravitaillement place de la Mairie le samedi matin.

Jean Charles Dalloz se dit déçu car il n'a eu aucun retour de la part des membres de la commission.

- **Association Canine jura Sud.**

Demande de lot pour leur manifestation du 01 Octobre. Des Ludys seront offerts..

- **Questions Diverses.**

Jean Charles Dalloz rappelle à la commission que le forum des Associations se déroulera à la salle des fêtes le samedi 16 Septembre.

Rugby Lavancia.

Jean Charles Dalloz interroge Mr Velon sur le club :
Le club est en promotion d'honneur pour cette saison de transition.

Aucune autre question n'étant soulevée, Jean-Charles DALLOZ remercie les membres de la Commission et propose de clôturer la séance.